

COMPTE RENDU DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE DU 20/10/2016

Ouverture de la séance à 15h. Madame La Directrice souhaite la bienvenue aux membres de l'assemblée.

Membres présents :

Mme B. REMMERY	Directrice
M. Y. DUPUIS	Coordonnateur des Soins
M. C. VENANT	Cadre de Santé USLD/EHPAD
Mme RM. MOLITORISZ	Médecin Coordonnateur USLD/EHPAD
Mme C. MASCLET	Adjoint administratif en charge du secrétariat du Conseil de la Vie Sociale
Mme E. BEGHIN	Membre titulaire - Représentante des organisations syndicales
Madame L.COGET	Membre titulaire - Représentante des organisations syndicales
Monsieur A. DEBRUILLE-DUROUX	Membre suppléant - Représentant des organisations syndicales
Mme M. RICELLI	Membre suppléant - Représentante des organisations syndicales
M. G. DESFACHELLES	Représentant des Familles
Mme J. VANDENBUSSCHE	Membre titulaire - Représentante des Familles
Mme A. VALENTOWSKI	Membre titulaire - Représentante des familles
M. D.BEHAL	Membre titulaire - Représentant des familles
M. B.DEFER	Membre titulaire - Représentant des familles
M. M.MACHUT	Membre suppléant - Représentant des familles
Mme M.BLANQUET	Représentante du Conseil de Surveillance
Mme N.MARCINIAK	Représentante du Conseil de Surveillance

Membres absents et/ou excusés :

Mme AL. BEAUCHAMP	Cadre Supérieur de santé Pôle médecine Gériatrie
Mme P. DENEUF	Cadre Supérieur de Santé DSSI
Mme T.DUHEM	Membre suppléant - Représentante des familles
M. R.PLUMECOCQ	Représentant d'association des usagers « France Alzheimer »

1- Approbation du compte-rendu du 10 juin 2016

Le compte rendu du 10 juin 2016 est soumis à approbation des membres de l'assemblée.

Aucune remarque n'étant faite, les membres émettent un avis favorable à l'unanimité.

2- Procès-verbal – élection des membres du conseil de la vie sociale –Installation du Nouveau Conseil de la vie sociale

L'élection des membres du conseil de la vie sociale s'est déroulée dans de bonnes conditions. Celui-ci comprend 4 membres titulaires au titre du collège des familles, représentants légaux et d'associations d'usagers et deux suppléants et un représentant d'association d'usagers désigné par l'association France Alzheimer. Au titre du collège des personnels avec voix délibérative, il comprend 2 membres titulaires du personnel désigné par les organisations syndicales représentatives et 2 membres suppléants ainsi que 2 représentants du conseil de surveillance. Au titre du collège des personnels avec voix consultative siègent la Directrice du Centre Hospitalier de Somain, le médecin coordonnateur de la structure, le coordonnateur des soins, le cadre supérieur de santé du pôle de médecine gériatrie, le cadre de santé de l'ehpad/usld, la mandataire judiciaire à la protection des majeurs de la structure.

Madame Remmery rappelle le rôle du président du conseil de la vie sociale : il élabore l'ordre du jour, valide les procès-verbaux et anime le conseil de la vie sociale. Il est important d'identifier le président pour faire remonter les informations.

Madame Remmery fait part de son soutien, apporte son concours aux membres par une aide administrative, logistique et assiste le président le cas échéant.

Il est nécessaire de garder à l'esprit que le conseil de la vie sociale traite des questions ou formule des propositions qui concernent l'institution dans son ensemble et n'a pas vocation à recueillir des questions ou propositions personnelles.

Le président du conseil de la vie sociale a été élu à la majorité des votants par et parmi les membres représentant les familles, les représentants légaux. C'est Madame Valentowski Annick qui est élue présidente et reçoit les félicitations de l'assemblée.

Le président suppléant a été élu selon les mêmes modalités. C'est Madame Vandebussche qui est élue présidente suppléante.

Madame Remmery remercie Monsieur Desfachelles de sa participation durant plusieurs années et est désigné président d'honneur du conseil de la vie sociale.

La parole est donnée à Madame la Présidente pour l'ordre du jour :

3- Convention de partenariat avec l'Association France Alzheimer Nord

Une convention de partenariat entre l'association France Alzheimer et le Centre Hospitalier de Somain a été signée le 09/08/2016. En qualité de représentant de l'association M. Plumecocq participe à plusieurs instances et à différents groupes de travail. Il est très impliqué dans la vie de l'établissement et des projets en cours, M. Venant rappelle qu'il ne faut pas hésiter à entrer en contact avec lui.

Dans la poursuite du travail de partenariat, Madame Remmery rappelle la convention signée entre le Centre Hospitalier de Somain et la plateforme de répit du douaisis afin de proposer une aide aux personnes qui accompagnent au quotidien un proche en perte d'autonomie. Le bâtiment est identifié : maison des usagers et internat.

Monsieur Dupuis souligne l'importance de ce partenariat. Une large publicité est faite dans les journaux.

Les bureaux sont mis à disposition pour faire des réunions.

4- Programme des animations du dernier trimestre 2016

Monsieur VENANT dresse le programme de ce dernier trimestre très riche en évènements :

- Barbecue annuel en septembre en partenariat avec la diététicienne, les animateurs, le gérant de la cuisine et son personnel.
- La semaine bleue du 10 au 15 octobre 2016 avec des activités en partenariat avec le CCAS de Somain, les élèves du lycée Hélène Boucher. Une marche bleue avec exposition d'une maquette représentant l'opportunité et l'entourage au sein du service, repas organisé au CASCAL de Somain avec spectacle et pour clôturer la semaine un loto et goûter au sein de l'EHPAD
- Journée du goût avec le beaujolais nouveau
- Goûter de Noël animé par les animateurs et la chorale Chant Emoi le 06/12/2016
- Une sortie à l'Abbaye de Vaucelles au marché de Noël
- Le repas de Noël organisé le 09/12/2016 par l'équipe d'animation en collaboration avec M. Cordonnier (gérant de la cuisine)
- La messe de Noël le 16/12/2016 organisée par le service d'aumônerie

A l'ordre du jour du prochain conseil de la vie sociale, M. VENANT présentera le bilan de l'année 2016.

Monsieur VENANT travaille sur le projet 2017. Toutes les idées et propositions sont les bienvenues.

Dans le cadre des animations, Mme VALENTOWSKI souhaite mettre en place des ventes expositions à destination des résidents et des familles.

Madame REMMERY souhaite que les résidents puissent sortir de la structure, être accompagnés et pour cela un nouveau dispositif va être mis en place avec l'accueil de deux jeunes en service civique. L'agrément pour accueillir ces deux jeunes a été obtenu permettant ainsi de procéder au recrutement. Beaucoup de candidatures ont été reçues. Les entretiens auront lieu le 25/10/2016 pour une prise de fonction au 01/11/2016. L'un interviendra au sein de l'EHPAD et l'autre au sein du pôle de psychiatrie.

Dans l'EHPAD, le jeune volontaire pourra par exemple contribuer à développer la vie sociale au sein de l'établissement en rendant visite aux résidents dans leur chambre, être à l'écoute, leur tenir compagnie, en les accompagnant à l'extérieur de l'établissement, en participant à l'organisation des animations...

5- Questions diverses

Afin de préparer l'ordre du jour du conseil de la vie sociale, Madame VALENTOWSKI souhaite réunir les représentants des familles : recueil des avis, idées, opinion, propositions des différentes parties prenantes, quelques semaines avant la date de l'instance. Selon les disponibilités, le local situé au rez de chaussée de l'internat, dédié à la plate-forme de répit est mis à disposition.

Monsieur MACHUT souhaite la mise en place d'un trombinoscope afin de mieux identifier les membres du conseil de la vie sociale avec leurs coordonnées. M. VENANT et M. DUPUIS se chargent de le créer.

Madame REMMERY donne la parole aux professionnels nouvellement arrivés au sein du conseil de la vie sociale. Ceux-ci essayeront de répondre aux questions diverses et feront le lien avec les résidents et les familles. Ils considèrent cette instance comme un lieu d'échanges et de propositions.

Monsieur MACHUT fait remarquer que les travaux de peinture en salle à manger et salles de soins ne sont pas encore entrepris. Ceux-ci vont débiter dès janvier 2017.

Monsieur MACHUT souligne une difficulté liée aux soins de pédicurie. Monsieur DUPUIS informe que des formations pour les soins de pied sont possibles mais certains soins restent de la compétence du pédicure podologue.

Monsieur MACHUT souligne la qualité et la satisfaction des repas et l'attention du personnel envers les résidents.

Madame VANDENBUSSCHE remercie M. VENANT et le personnel dans l'accompagnement de la fin de vie de sa maman et la satisfaction d'avoir un médecin présent dans l'unité.

Monsieur MACHUT fait remarquer le manque d'effectifs au 3^{ème} étage.

Madame REMMERY explique que dans le cadre du budget prévisionnel 2017 en EHPAD, avec la réalisation et la validation d'une nouvelle coupe AGGIR et pathos en 2016, le pathos moyen pondéré (PMP) a été revu à la hausse. L'établissement a demandé des moyens supplémentaires (temps médical, infirmière, aide-soignante) dans sa prévision budgétaire soins, les besoins de soins médicaux et soins para médicaux devenant plus importants. Le budget dépendance s'affiche en augmentation, le budget hébergement reste identique à 2016.

En USLD, les budgets dépendance, hébergement et soins augmentent respectivement de 5.20%, 2.21% et 1,24%. Un temps de psychologue supplémentaire a été demandé.

La séance est levée à 16h.30 Mme La Directrice remercie l'assemblée de sa présence et sa participation.

La Présidente

A WALENTOWSKI